

Procédure normalisée de fonctionnement du RCBT Collecte des tissus et transport vers la pathologie Collecte des tissus et transport vers la pathologie ou le laboratoire			
Numéro de PNF:	8.3.001	Version	e1.0
Remplace:	LP 002.001	Date d'entrée en vigueur	09 Jan 08
Objet:	Collecte des tissus et transport vers la pathologie ou le laboratoire	Catégorie	Manipulation et documentation du matériel

Préparée par:		Jean de Sousa-Hitzler		
	Signature	Nom	Titre	jmmaa
Préparée par:		Peter Geary	CEO	09 Jan 08
	Signature	Nom	Titre	jmmaa
Préparée par:				
	Signature	Nom	Titre	jmmaa

HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Numéro de PNF	Date d'entrée en vigueur	Auteurs (Initiales)	Résumé des révisions
LP 002.001	2005	JdSH	PNF générique du RCBT pour la collecte et le traitement du tissu tumoral
8.3.001	2008	JdSH	Révisée pour couvrir la collecte de tissu et le transport de la salle d'opération (SO) vers le département de pathologie ou le laboratoire
8.3.001 f1.0	Août 2009	LC	Traduction française de 8.3.001 e1.0

1.0 INTENTION

Le but de ce document est de dresser les grandes lignes des procédures normalisées des banques du RCBT à suivre durant le processus de collecte et de transport du tissu tumoral de la salle d'opération (SO) vers le département de pathologie ou le laboratoire. Les échantillons de tissus sont prélevés de patients qui ont donné leur consentement à participer au programme de banques de tumeurs seulement si ce tissu est un surplus requis pour l'évaluation pathologique et le diagnostic.

2.0 PORTÉE

Cette procédure normalisée de fonctionnement (PNF) décrit comment les tissus doivent être collectés et transportés. Cette PNF ne couvre pas en détail les procédures de sécurité pour la manipulation du matériel biologique humain (MBH) et il est recommandé au personnel de suivre les directives de biosécurité de leur institution.

3.0 RÉFÉRENCES À D'AUTRES POLITIQUES ET PNFS

1. Politique du RCBT: POL 005.001 Registres et documentation
2. Politique du RCBT: POL 002.001 Éthique
3. Politique du RCBT: POL 004.001 Vie privée et sécurité
4. Politique du RCBT: POL 007.001 Manipulation du matériel et de l'information
5. PNF générique du RCBT LP 002.001 pour la collecte et le traitement du tissu 2005
6. PNF du RCBT : 8.1.002 Gestion des déchets du matériel à biorisque

4.0 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Cette politique s'adresse à tout le personnel des banques membres du RCBT qui est responsable de la collecte du tissu de participant consentant.

Personnel de la banque de tumeurs	Responsabilité/rôle	Site personnel spécifique et coordonnées de contact
Coordonnateur/infirmière de la banque de tumeurs	Obtenir le consentement du patient	
Infirmière de la salle d'opération	Avertir le laboratoire avant la résection de la tumeur	
Pathologiste	Diagnostiquer la malignité du tissu, cibler et réséquer la zone du tissu tumoral en excès pour la banque	
Assistant pathologiste	Assister la résection et le transport du tissu. Peut communiquer avec le technicien du laboratoire.	
Technicien de laboratoire	Transporter et traiter le tissu tumoral	
Préposé	Transporter le tissu tumoral de la SO au laboratoire de pathologie	

5.0 MATÉRIEL, RÉACTIFS, ÉQUIPEMENT ET FORMULAIRES

Le matériel, l'équipement et les formulaires inscrits sur la liste suivante ne sont que recommandés et peuvent être substitués par des produits alternatifs/équivalents plus appropriés aux tâches ou aux procédures spécifiques aux sites.

Matériel et équipement	Matériel et équipement (spécifiques au site)
Contenant avec glace	
Contenant approprié pour le tissu réséqué (boîte de Petri)	
Marqueurs et crayons	
Pincés propres	
Solution saline froide pour rincer le tissu si nécessaire	
Scalpels propres pour couper le tissu	
Tubes pour la collecte de tissu (Tubes contenant du milieu de culture froid ou une solution tamponnée au phosphate)	
Gants jetables pour protéger le personnel qui manipule le tissu	
Suffisamment d'étiquettes appropriées (Voir PNF #8.1,001) pour tubes et cassettes d'histologie	
Feuille de travail pour la collecte/traitement du tissu (Voir annexe 1 pour le formulaire pour un échantillon)	Nom du formulaire spécifique au site et # de la version

6.0 DÉFINITIONS

Échantillons encodés: Échantillons ou données qui possèdent un code d'identification afin de protéger la confidentialité de l'individu durant les utilisations de routine, mais avec lesquels il est possible pour la banque de briser le code et ainsi identifier l'individu duquel ils ont été obtenus.

Cryopréservation: Processus d'entreposage du matériel biologique à très basse température pour des périodes de temps prolongées.

Matériel biologique humain (MBH): Tout matériel biologique d'origine humaine, incluant les organes, les tissus, les fluides corporels, les dents, les cheveux et les ongles, ainsi que toute substance extraite de ce matériel comme l'ADN et l'ARN.

Hypoxie du tissu : Réfère généralement au manque d'oxygène dans le tissu causé par la résection chirurgicale de la tumeur. La perte de l'apport de sang à la tumeur résulte en un manque d'oxygène et de glucose distribué vers le tissu. L'hypoxie induit une cascade d'événements moléculaires et biochimiques dans le tissu.

7.0 PROCÉDURES

Cette procédure a été développée pour s'assurer que les échantillons de tissus seront prélevés des patients consentants de manière sécuritaire et efficace tout en éliminant tout risque de contamination. Afin de faciliter l'utilisation des techniques innovatrices en génomique et protéomique, la mise en banque des tissus traités adéquatement est primordiale pour obtenir des produits de haute intégrité et de qualité.

7.1 Collecte des tissus – Considérations générales.

1. L'utilité scientifique des données obtenues à partir des analyses de tissus est directement dépendante de la qualité des spécimens de tissus.
2. L'intégrité cellulaire et moléculaire est affectée par des facteurs tels que le type de spécimen et de tissu, les conditions d'hypoxie du tissu, la méthode de préservation, les conditions d'entreposage, l'hypoxie précédant l'excision et les méthodes d'extraction des produits des tissus. Les objectifs suivants doivent être visés pour obtenir et maintenir les tissus avec l'intégrité appropriée pour de la recherche innovatrice.
 - Minimisation du temps durant lequel le tissu est sous condition hypoxique puisque celle-ci initie les mécanismes de mort cellulaire et le processus de dégradation subséquente.
 - Utilisation des agents ou des traitements pour inactiver les enzymes de dégradation afin de préserver l'intégrité des acides nucléiques
 - Préservation des tissus rapidement congelés s'ils sont destinés à des analyses d'acides nucléiques.
 - Entreposage des tissus congelés et de leurs dérivés à des températures appropriées spécialement si l'entreposage est destiné à une période de temps prolongée.
 - Soins à éviter la contamination avec les tissus environnants histologiquement distincts ou avec des échantillons traités simultanément si le produit est destiné à des études impliquant l'amplification des acides nucléiques.
3. À ce stade, ne jamais placer les tissus destinés à la mise en banque, comme les spécimens de tissus congelés, dans le formol.

7.2 Transport des tissus de la SO vers le département de pathologie ou le laboratoire.

1. Prendre le tissu tumoral qui est en surplus pour les besoins cliniques et le diagnostic (seulement le tissu jugé en surplus par le pathologiste ou la personne désignée est considéré comme pouvant être mis en banque).

2. Il est recommandé que le personnel de la SO informe le pathologiste ou la personne désignée sur le moment de l'ischémie (quand les vaisseaux sanguins sont pincés)
3. Immédiatement après avoir été informée par l'équipe de la SO (ou par le personnel responsable de l'identification d'un spécimen disponible) qu'un spécimen pouvant être mis en banque sera disponible, la personne responsable d'obtenir l'échantillon de la SO doit prendre en charge son transport vers le laboratoire de pathologie (ou le laboratoire désigné par la banque) de manière optimale pour la préservation de l'intégrité cellulaire et moléculaire.
4. Transporter le tissu de la SO vers le laboratoire en utilisant un protocole de transport rapide du spécimen, Il est recommandé que le tissu soit transporté sur glace.
5. Préparer d'avance les tubes pour la collecte du tissu si possible. Entreposer ces tubes de façon appropriée (Politique du RCBT 007.001 : Manipulation du matériel et de l'information).
6. La période entre la biopsie/résection et la congélation ne devrait pas excéder 30 minutes. Si en raison de considérations pratiques cette période de temps excède le 30 minutes, ce délai doit être clairement documenté.

Les procédures pour le traitement/préservation des échantillons de tissu peuvent être trouvées dans les PNF #: 8.3.002, 8.3.003, 8.3.004 et 8.3.005.

8.0 RÉFÉRENCES, RÈGLEMENTS ET LIGNES DIRECTRICES

1. Declaration of Helsinki. <http://ohsr.od.nih.gov/helsinki.php3>
<http://www.wma.net/e/policy/b3.htm>
2. Tri-Council Policy Statement; Ethical Conduct for Research Involving Humans; Medical Research Council of Canada; Natural Sciences and Engineering Council of Canada; Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, August 1998. <http://www.pre.ethics.gc.ca/english/policystatement/policystatement.cfm>
3. Human Tissue and Biological Samples for use in Research. Operational and Ethical Guidelines. Medical Research Council Ethics Series. http://www.mrc.ac.uk/pdf-tissue_guide_fin.pdf
4. Best Practices for Repositories I. Collection, Storage and Retrieval of Human Biological Materials for Research. International Society for Biological and Environmental Repositories (ISBER). <http://www.isber.org>
5. National Bioethics Advisory Commission: Research involving human biological materials: Ethical issues and policy guidance, Vol. I: Report and recommendations of the National Bioethics Advisory Committee. August 1999. <http://bioethics.georgetown.edu/nbac/hbm.pdf>

6. US National Biospecimen Network Blueprint
http://www.ndoc.org/about_ndc/reports/NBN_comment.asp
7. Jewell, S. et al. Analysis of the Molecular Quality of Human Tissues, an experience from the Cooperative Human Tissue Network. Am. J. Clin. Pathol. 2002;118:733-741.

Annexe A- Formulaire pour échantillon

Le formulaire pour la collecte de tissu peut être adapté aux sites spécifiques pour recueillir les informations pertinentes aux sites. Le formulaire suivant peut être utilisé comme guide pour les informations à saisir.

Collecte et transport du tissu

Site de collecte	
Date de la résection du tissu	
Heure de la résection du tissu	
Date de la réception du tissu par le laboratoire de pathologie	
Heure de la réception du tissu par le laboratoire de pathologie	
Nom de la personne qui a transporté le tissu	
Le tissu a-t-il été transporté sur glace?	oui non
Pathologiste (Nom)	
Notes additionnelles:	

Information sur l'échantillon

Numéro (Identifiant unique)	Type de tissu	Est-ce que le tissu normal correspondant était disponible et a-t-il été recueilli?	Taille de la tumeur	Observations sur le tissu

Prise en charge du tissu

Pris en charge par: Nom du technicien

Heure de la congélation: Il est vraiment important d'enregistrer cette heure

Indiquer si le tissu a été recueilli pour:

1. Collecte de tissu frais congelé.

Numéro (identifiant)	Congélation en tube	Date de congélation	Heure de congélation	Taille de l'échantillon	Lieu d'entreposage



--	--	--	--	--	--

2. Congélation dans OCT

Numéro (identifiant)	Congélation en tube	Date de congélation	Heure de congélation	Taille de l'échantillon	Lieu d'entreposage

3. Fixé au formol. **Oui** **Non** **Date:** **Lieu d'entreposage:**

4. Entreposé sous une autre forme (ex. dans RNAlater®) **oui** **non**
Date: **Lieu d'entreposage:**